



Casse des musées nationaux: Mode d'emploi du Ministère de la Culture

Depuis plusieurs années, et quel que soit les ministres de la Culture et les gouvernement, rien n'ébranle la volonté de nos dirigeants de casser le réseau muséal national. Et tous les coups sont permis pour y arriver.

Vous trouverez dans ce document, non pas une liste à la Prévert, et cette liste est loin d'être exhaustive, mais un mode d'emploi savamment appliqué

La baisse des effectifs

Depuis la RGPP, et maintenant la MAP (**M**odernisation de l'**A**ction **P**ublique), les effectifs ne cessent de diminuer dans tous les établissements muséaux étant sous tutelle du Ministère de la Culture, et cela quel que soit le statut du musée (EPA, SCN EPIC, , Association, S.A,...) et de l'agent (titulaire, contractuel de droit public ou privé). **Actuellement les musées servent de variable d'ajustement au plafond d'emploi du Ministère. 100 emplois supplémentaires doivent être supprimés dans les SCN. ET dans tous les E.P rassemblés, combien? nous pouvons dire au minimum 60.**

Conséquences : des suppressions de services dans certains établissements, ou des réorganisations de service dans d'autres, évidemment toujours au détriment du service public et des conditions de travail des agents. Ajoutons le surcroît de travail, de stress, de pression des chefs de service sur les personnels.

Paradoxalement, les établissements ouvrent de nouveaux espaces à la visite, tout en ayant les plus grandes difficultés à maintenir les autres espaces ouverts. Pour remédier à cela, il ne reste qu'à saupoudrer 2-3 agents ASM dans des espaces toujours plus grands ou plus radical, l'externalisation. Disons le tout net, **le M.C.C souhaiterait la mort du corps des ASM, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.**

Les détachements d'agent titulaire dans les structures statut d'EPIC sont également remis en cause. Le ministère laisse entendre qu'il souhaite les récupérer pour les redispacher ailleurs, quitte à mettre en difficulté les services.

Ne parlons même pas des mutations : De plus en plus d'agents souhaitant muter, ne peuvent le faire, sous prétexte de sous effectif dans leur musée où ils sont affectés en ce moment. Depuis quelques temps, le nouveau Directeur de la D.G Patrimoines gère lui même les mutations (comme s'il n'avait que cela à faire). Il saupoudre les emplois ou les bloque, à son bon vouloir dans les établissements, malgré l'avis des CAP, et ne parlons même pas quand il décide lui-même de ne pas mettre à la vacance certains postes demandés par les musées.

Création d'Établissement Public au détriment du statut de SCN

Depuis la mise en route de la RGPP, puis de la MAP, le ministère souhaite tout simplement la disparition du statut SCN. Pour y arriver, soit il crée un nouvel E.P (comme le MUCEM-Marseille ou Picasso), soit il rattache un SCN à un E.P déjà existant (comme l'Orangerie à Orsay, Adrien Dubouché à la cité de la Céramique de Sèvres, et l'Aquarium à la CNHI).

L'autonomie que le statut d'E.P autorise, vire à l'indépendance et détruit un réseau muséal mutualisé.

La tutelle, profitant de ce statut se désengage du réseau muséal et ne conduit plus de politique globale des musées. Elle incite les E.P à augmenter les ressources propres et concoure par son absence à une redoutable concurrence entre établissements. Il suffit de recenser les grandes

expositions de la place de Paris. Il s'agit bien de piquer le visiteur d'un autre établissement. L'augmentation croissante des tarifs oblige le visiteur à choisir une exposition à une autre.

En retour, la tutelle est malmenée jour après jour par les E.P: certains directeurs envoyant dans les roses les directives ministérielles.

Du fait, de cette indépendance, le rôle de tutelle que devrait exercer le ministère s'amenuise de jour en jour.

Baisse des subventions des SCN et des budgets des E.P

D'année en année, les subventions pour les SCN musées diminuent, ainsi que les budgets de fonctionnement des E.P musées, alors que le nombre de visiteurs, dans sa globalité augmente.

La phrase: « Dis moi ce dont tu as besoin, je te dirai comment t'en passer » n'a jamais été aussi d'actualité. Après les baisses de budgets adoptés dans les C.A des E.P l'an dernier pour l'année 2013, le ministère demande des gels supplémentaires sur leur budget de fonctionnement pour cette même année 2013 .

Dans les 2 cas , comment un musée peut continuer à fonctionner pour, entre autre, réaliser des expositions temporaires? Pour restaurer des œuvres? Ou tout bêtement, pour réaliser des travaux pour mieux accueillir le public? Ou développer des actions de gestion du personnel comme une grille de salaire décente des non titulaires?

Casse de la RMN-GP

Depuis le changement de statut de la RMN-GP en EPIC, les missions de service public de la RMN-GP n'ont cessé de diminuer.

Les E.P font de moins en moins appel à la RMN pour organiser et éditer les catalogues des expositions temporaires, font jouer la concurrence pour tenir les boutiques et les librairies. Par exemple, depuis que la RMN-GP a décidé de ne pas candidater pour tenir la librairie à la CNHI, cet établissement n' a plus de librairie. Quid du service public ?? Cela n'émeut guère la tutelle.

La RMN-GP n'est plus un partenaire privilégié des musées, selon les vœux du ministère, et conformément aux décrets d'application des E.P.A.

La RMN-GP n'a plus que de nom de Réunion des Musées Nationaux-Grand-Palais !!! Nous ne pouvons pas les laisser penser cela!!!

Il est même question que des filiales privées soient créées. Jusqu'où iront le ministère et les E.P?

La RMN-GP ressemblerait-elle à une proie déchiquetée lentement mais sûrement par des vautours?

Pour faire face à ces attaques, pour la survie des musées et de son réseau, le SNMD-CGT revendique prioritairement:

- l'arrêt de toute externalisation,
- L'arrêt des destructions de postes, nous voulons des créations de postes dans tous les établissements muséaux, et de ce fait de meilleures conditions de travail,
- l'arrêt de créations d'E.P musées et le retour à des SCN pour les E.P récents et les E.P jugés trop petits,
- l'arrêt des baisses budgétaires des E.P et des baisses de subventions des SCN,
- l'arrêt de la casse de la RMN-GP, et que la RMN-GP redevienne le partenaire privilégié des musées, et que ceci soit intégré dans les statuts des E.P existants et dans celui de la RMN-GP.

Tous ensemble, agents des musées, développons ces revendications pour que le secteur et le réseau musée persistent, que ce service public soit de qualité, devienne de plus en plus fort et impondérable aux yeux du gouvernement et du Ministère.

À Paris, le 28 mars 2013